

Confronté à une crise financière, l'ONF se cherche un avenir.

Les syndicats de l'Office national des forêts redoutent une course à la productivité pour faire face aux difficultés économiques.

L'alignement est parfait et les superbes pins noirs d'Autriche enserrent le chemin qui, sur quatre kilomètres, traverse la forêt domaniale de Mantuan, au-dessus du village de Reulle-Vergy (Côte-d'Or). Ces arbres, d'une bonne
vingtaine de mètres de haut, ont atteint pour la plu-
part l'âge respectable de 120 ans. Autour, les chênes, les
hêtres, des sapins aussi dont certains ne dépassent pas la
vingtaine de centimètres complètent le tableau sylvestre.
Moins hauts, des érables et des noisetiers densifient cette
forêt où se côtoient feuillus et résineux. Certains troncs sont
marqués d'un signe tracé à la peinture bleue, indiquant
qu'ils doivent être coupés. Au sol, le muguet pointe son nez
entre les branchages qui jonchent la terre humide. «C'est
mon jardin », avance, non sans fierté, Henri-François Paya,
garde forestier, que l'on appelle maintenant « technicien
forestier territorial ». A 42 ans, il a déjà occupé trois postes
à l'Organisation nationale des forêts (ONF), qu'il a rejointe
en 2007.

Auparavant, M. Paya travaillait déjà dans le sec-
teur forestier, pour un bureau d'étude puis pour une co-
opérative forestière. Aujourd'hui fonctionnaire, habitant
d'une maison forestière dans le village de Reulle-Vergy,
il assure la gestion de cette forêt « domaniale » de 430
hectares, un terme qui signifie qu'elle appartient à l'Etat.
En France, les 17 millions d'hectares de forêt (31 pri-
vés, 4,2 millions étant dans le domaine public, dont un
tiers de forêts domaniales. Henri-François Paya est aussi
chargé de onze forêts communales dont les noms font
plus penser aux magnifiques crus de Bourgogne ornant
les versants des coteaux : Morey-Saint-Denis, Nuits-Saint-
Georges, Chambolle-Musigny, Vosne-Romanée...

« En tout, je veille sur 2 000 hectares. Je définis
les plans de programmation pour chaque forêt, les sou-
mets aux maires, et vérifie chaque année l'évolution de ces
plans, définis sur vingt ans. Je dois prévoir les volumes de
bois à sortir, et vérifier si les coupes sont possibles et tou-
jours utiles », détaille Henri-François Paya.

Ce métier, il l'adore, parce qu'il est « très diversi-
fié », avec de nombreuses missions : économique, écolo-
gique et touristique. Mais, à l'instar du ciel plombé qui
laisse échapper quelques gouttes de pluie, l'avenir lui
semble sombre. « On a trop de pression, on est de moins
en moins nombreux, ce qui augmente les superficies à gé-
rer et à surveiller, et l'ONF pousse à la récolte de bois, pour
pouvoir se financer », estime le forestier.

C'est un fait, l'ONF n'est pas en grande forme finan-
cière. Le déficit annuel atteint une quarantaine de millions

d'euros chaque année pour un chiffre d'affaires d'environ
860 millions d'euros (en 2018). Une situation qui ne peut
pas durer et que le gouvernement entend bien résoudre.
Une mission a été confiée, en novembre 2018, à des ins-
pecteurs de quatre ministères (économie, agriculture, tran-
sition écologique et solidaire et intérieur pour le versant
collectivités territoriales)...

« Le but est d'évaluer le contrat d'objectif et de per-
formance 2016-2020 de l'ONF et de définir des scénarios
pour son évolution. Comment ramener l'Office qui est un
EPIC [établissement public à caractère industriel et com-
mercial] à l'équilibre ? Au-delà des aspects budgétaires qui
ne sont pas aussi dramatiques que certains veulent le dire,
il faut aussi se poser la question de quelles doivent être les
missions de l'ONF, de la répartition des personnels en fonc-
tion de ces missions, du temps passé pour chacune d'entre
elles », explique Nathalie Barbe, la conseillère chargée de
la forêt auprès du ministre de l'agriculture.

Cette situation tendue inquiète les syndicats. Sa-
chant que l'établissement se finance principalement par la
vente de bois, qui a représenté 278 millions d'euros en
2018, soit un tiers du budget, ils redoutent une fuite en
avant dans la recherche de productivité, au détriment de
l'environnement. Des coupes trop importantes portent at-
teinte à la biodiversité de la forêt en modifiant son équi-
libre naturel, et diminuent sa capacité de stockage de gaz
à effet de serre. Les arbres assurent une meilleure qualité
des eaux de surface en filtrant les polluants. L'autre piste
pour réaliser des économies concerne le fonctionnement
et la masse salariale, qui représente plus de la moitié du
total des charges...

Au-delà de l'ONF, c'est bien la filière bois française
qui est en crise. Alors que la forêt continue de s'étendre
– plus de 7 millions d'hectares en un siècle selon l'Insti-
tut national de l'information géographique et forestière –,
elle se trouve gravement déficitaire : entre juillet 2017 et
juin 2018, le déficit du commerce extérieur de ce secteur
s'est établi à 6,7 milliards d'euros – en hausse de 10,7 %
en glissement annuel. En visite dans la forêt des Landes,
jeudi 18 avril, le ministre de l'agriculture a voulu rassurer
les professionnels. « On manque de bois et les industriels
achètent à l'étranger. Il y a des possibilités de sortir plus
de bois de nos parcelles », a estimé Didier Guillaume. De
quoi ajouter à l'inquiétude des défenseurs de la forêt et des
syndicats qui redoutent que « l'ONF ne soit plus qu'une
coopérative forestière et que l'Etat abandonne toute poli-
tique publique, et les missions environnementales de la
forêt qui joue pourtant un rôle fondamental face à la crise
climatique », selon Philippe Berger.

Rémi BARROUX, *Le Monde*, 19 avril 2019.